



PAYS de BÉARN

Extrait du Registre des Délibérations
Conseil du Pôle Métropolitain
du Pays de Béarn
Séance du 8 octobre 2021

Date de la convocation : 30 septembre 2021
Nombre de délégués en exercice : 66



Etaient présents :

Délégués titulaires :

Lydie ALTHAPÉ, Muriel BAREILLE, François BAYROU, Jean-Marie BERCHON, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Christelle BONNEMASON-CARRERE, Patrick BURON, Michel CAPERAN, Thierry CARRERE, Jean-Paul CASAUBON, Jean-Marc DENAX, Bernard DUPONT, Francis ESCALÉ, Marc GAIRIN, Nadia GRAMMONTIN, Jean LABOUR, Sandrine LAFARGUE, Isabelle LAHORE, Jean-Yves LALANNE, Philippe LALANNE, Yves LARROUTURE, Patrice LAURENT, Jean-Simon LEBLANC, Marlène LE DIEU DE VILLE, Xavier LEGRAND-FERRONNIERE, Fernand MARTIN, Marie-Claire NÉ, Michel OLIVÉ, Nicolas PATRIARCHE, Jean-Louis PERES, Bernard PEYROULET, Valérie REVEL, Carine SARRIQUET, Alain TREPEU, Bernard UTHURRY, Bertrand VERGEZ-PASCAL.

Délégués suppléants :

Jean-Claude BOURIAT (a suppléé Francis PEES), Alain LECHON (a suppléé Frédéric CLABÉ), Jean LACOSTE (a suppléé Mohamed AMARA), Victor DUDRET (a suppléé Claude FERRATO), Fabienne COSTEDOAT-DIU (a suppléé Emmanuel HANON), Jeanine LAVIE-HOURCADE (a suppléé Jean-Yves COURREGES), Robert HAGET (a suppléé Didier REY).

Etaient représentés :

Daniel LACRAMPE (a donné pouvoir à Monsieur le Président), Martine RODRIGUEZ (a donné pouvoir à Jean-Marc DENAX), Serge CASTAIGNAU (a donné pouvoir à Jean-Marie BERCHON).

Etaient excusés :

Henri BELLEGARDE, Katty BROGNOLI, Marie-Pierre CABANNE, Françoise COURBIN, Marc DUFAU, Didier LARRAZABAL, Véronique LIPSOS-SALLENAVE, Monique MOULAT, Marc OXIBAR, Christian PETCHOT-BACQUÉ, Josy POUEYTO, Eric SAUBATTE, Monique SEMAVOINE.

Etaient absents :

Michel BERNOS, Claude LACOUR, Francis LANSALOT-MATRAS, Jérôme MARBOT, Elisabeth MIQUEU, Valérie RAMEAU, Raymond VILLALBA.

Secrétaire de séance : M. Michel OLIVÉ

N°3 - ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, RECHERCHE ET INNOVATION **INSTALLATION D'UNE CONFÉRENCE DES CHEFS** **D'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET** **D'ORGANISMES DE FORMATION PROFESSIONNELLE** **DU BÉARN**

Le développement de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation est déterminant pour accompagner la mutation économique et l'attractivité de notre territoire. Celui-ci bénéficie de nombreux atouts sur lesquels il est nécessaire désormais de capitaliser. En effet, le Béarn un des premiers territoires français hors Ile de France en termes de présence de centres privés de recherche et développement.

Aujourd'hui, le contexte des transitions numérique, énergétique, environnementale, sociétale, sanitaire, alimentaire, la politique de métropolisation, l'ouverture à l'international, les besoins de recrutement des entreprises, nécessitent que le territoire et son tissu socio-économique évoluent rapidement pour demeurer compétitif et attractif. Cela implique pour le territoire de porter une ambition partagée à son échelle du Béarn.

Ainsi, lors de sa séance du 26 mars 2021, le Conseil Pays de Béarn a approuvé par délibération, l'élaboration d'un Schéma local de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation (SLESRI) à l'échelle du Pays de Béarn.

Ce schéma nécessite la construction d'une démarche partenariale forte avec les partenaires institutionnels, académiques et de l'innovation.

A ce titre, la mise en place d'une conférence des chefs d'établissements et des organismes de formations professionnelles paraît fondamentale à la réussite du projet. Cette conférence serait consultée régulièrement pour l'élaboration du SLESRI et constituerait une instance stratégique pour sa mise en œuvre.

La conférence des chefs d'établissements et des organismes de formations professionnelles associerait l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, l'Université de Bordeaux (santé), CYtech Pau, Campus (Centre d'Etudes Supérieures industrielles (CESI), Ecole Supérieure de commerce, Ecole supérieure d'Art et de Design des Pyrénées, AgroCampus 64, Pôle de formation de l'Union Industrielle des Métiers et de la Métallurgie (UIMM) Adour, groupements d'établissements (GRETA) Aquitaine, Conservatoire national des Arts et métiers (CNAM), Association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) ainsi que l'ensemble des lycées offrant une formation d'enseignement supérieur.


Il appartient au Conseil du Pays de Béarn de bien vouloir autoriser Monsieur le Président à installer une conférence des chefs d'établissement d'enseignement supérieur du Béarn.

Conclusions adoptées à l'unanimité

Suivent les Signatures,

Pour Extrait Conforme,

Le Président,


François BAYROU